

PROCÈS-VERBAL  
ASSEMBLÉE ORDINAIRE PAR VIDÉOCONFÉRENCE DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

tenue le 24 septembre 2020 à 10 h 00  
au siège de la Communauté situé au  
1002, rue Sherbrooke Ouest, salle 2410, à Montréal.

**SONT PRÉSENTS :**

Mme Valérie Plante, présidente

M. Robert Beaudry	M. Martin Murray
M. Pierre Brodeur	M. Jérôme Normand
M. Pierre Charron	M. Sylvain Ouellet
M. Yves Corriveau	Mme Sylvie Parent
M. Martin Damphousse	M. Richard Perreault
Mme Chantal Deschamps	M. Guy Pilon
M. Benoit Dorais	Mme Magda Popeanu
Mme Christine Gosselin	M. Giovanni Rapanà
M. François Limoges	M. Edgar Rouleau
M. Normand Marinacci	M. Guillaume Tremblay
M. Beny Masella	Mme Maja Vodanovic
Mme Lise Michaud	

**N'ONT PU ASSISTER**

M. Marc Demers\*, Mme Aline Dib\*, M. Yannick Langlois\*, Mme Suzie Miron

---

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, le secrétaire de la Communauté, Me Tim Seah, et la secrétaire suppléante, Me Guylaine Morissette, assistent à l'assemblée.

---

La convocation a été transmise le 17 septembre 2020.

---

L'assemblée est déclarée ouverte par la présidente à 10h03.

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

La liste des citoyens ayant posé des questions est jointe en annexe.

---

**PRÉSENTATIONS**

- Rapport de la Commission du logement social sur le règlement-type et guide sur l'inclusion.
  - Télétravail : Perspectives et enjeux d'aménagement pour la région métropolitaine.
  - Suivi du RCI métropolitain sur les zones inondables.
- 

*Ce procès-verbal n'a pas été approuvé.*

CC20-037 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR : Mme Sylvie Parent

APPUYÉ PAR : M. Yves Corriveau

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que soumis pour la présente assemblée.

---

CC20-038 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE TENUE LE 18 JUIN 2020

PROPOSÉ PAR : Mme Sylvie Parent

APPUYÉ PAR : M. Yves Corriveau

Il est résolu d'approuver, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 18 juin 2020.

---

CC20-039 APPLICATION DE L'ARTICLE 65 LPTAA – POSITION DE LA CPTAQ SUR LES DEMANDES D'EXCLUSIONS

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE20-123 adoptée à sa séance du 17 septembre,

PROPOSÉ PAR : Mme Sylvie Parent

APPUYÉ PAR : M. Yves Corriveau

Il est résolu d'informer la Commission de protection du territoire agricole du Québec que pour toute demande d'exclusion d'un lot de la zone agricole formulée par une municipalité en vertu de l'article 65 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, ce sont les municipalités régionales de comté qui transmettent un appui pour que la demande soit jugée recevable. Ainsi, pour le territoire de la Communauté, le cheminement actuel pour une demande formulée par une municipalité locale doit être maintenu.

---

CC20-040 NOMINATIONS À L'ARTM

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE20-138 adoptée à sa séance du 17 septembre,

Sous réserve des commentaires pouvant être reçus de la part de la Ville de Saint-Jérôme d'ici le 30 octobre 2020,

PROPOSÉ PAR : Mme Sylvie Parent

APPUYÉ PAR : M. Yves Corriveau

Il est résolu de renouveler les mandats des cinq administrateurs du conseil d'administration de l'Autorité régionale de transport métropolitain, nommés par la Communauté métropolitaine de Montréal en novembre 2017 et dont les mandats viennent à échéance en novembre 2020 ;

---

*Ce procès-verbal n'a pas été approuvé.*

CC20-041

NOMINATIONS A EXO

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE20-139 adoptée à sa séance du 17 septembre,

PROPOSÉ PAR : Mme Sylvie Parent

APPUYÉ PAR : M. Yves Corriveau

Il est résolu de renouveler, pour une période de quatre ans, les mandats au conseil d'administration du Réseau de transport métropolitain, de Mme Johanne Savard à titre d'utilisateur du transport adapté aux besoins des personnes à mobilité réduite et de M. Pierre Cardinal à titre d'usagers des services de transport collectif.

---

CC20-042

ADOPTION DU CALENDRIER CE/CONSEIL POUR L'ANNÉE 2021

PROPOSÉ PAR : Mme Sylvie Parent

APPUYÉ PAR : M. Yves Corriveau

Il est résolu :

- De fixer les séances ordinaires du Conseil et du Comité exécutif pour l'année 2021 selon le calendrier ci-joint ;
  - De fixer la séance extraordinaire du Conseil pour l'adoption du budget de l'exercice 2022 au 23 septembre 2021 à 10h00.
- 

CC20-043

NOMINATION À LA COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT

PROPOSÉ PAR : Mme Sylvie Parent

APPUYÉ PAR : M. Yves Corriveau

Il est résolu de nommer à la commission de l'aménagement:

- Mme Caroline Bourgeois, mairesse de l'arrondissement Rivière-des-Prairies/Pointes-aux-Trembles, comme membre de la commission de l'aménagement en remplacement de Mme Suzie Miron.

CC20-044

AUTORISATION D'AGIR À LA PLACE DU SECRÉTAIRE

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE20-140 adoptée à sa séance du 17 septembre,

PROPOSÉ PAR : Mme Sylvie Parent

APPUYÉ PAR : M. Yves Corriveau

Il est résolu de désigner Me Caroline Duhaime pour agir à la place du secrétaire de la Communauté en cas de vacance, d'absence ou d'incapacité d'agir de celui-ci conformément aux dispositions de la loi et de l'autoriser à poser tout acte dévolu au titulaire de cette fonction.

Documents déposés

- Procès-verbal de la séance du Comité exécutif tenue le 11 juin 2020.
- Liste des contrats au 17 septembre 2020.
- Virement budgétaire.
- Liste des projets TVB2.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 11h04.

Les résolutions numéros CC20-037 à CC20-044 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Valérie Plante  
Présidente

---

Tim Seah  
Secrétaire

\* Note du secrétaire de la Communauté :

M. Marc Demers, Mme Aline Dib et M. Yannick Langlois ont motivé leur absence au sens du règlement sur le traitement des membres du conseil de la Communauté.

*Ce procès-verbal n'a pas été approuvé.*

ANNEXE

Assemblée ordinaire du conseil du 24 septembre 2020

Période de questions des citoyens

<b>NOM</b>	<b>SUJET DE L'INTERVENTION</b>
M. Lucien Pigeon, citoyen	Les changements climatiques.
M. Bruce Walker, STOP	Assainissement des eaux.
M. Guy Turcotte, SOS Forêt Fernand-Séguin	Modifications proposées au schéma d'aménagement au projet de règlement PR-215 de la MRC de Roussillon.

*Ce procès-verbal n'a pas été approuvé.*